

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-vote-contre-la-disparition-de-la-technologie-en-6eme>



école & société

Le SE-Unsa vote contre la disparition de la technologie en 6ème

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : samedi 25 mars 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Après les annonces médiatiques du ministre en janvier dernier sur la suppression de la technologie en 6e, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) vient de se prononcer.

Pour le SE-Unsa, c'est toujours non

Le SE-Unsa a réaffirmé son opposition à la suppression de la technologie en 6e en votant contre les deux arrêtés (collège et Segpa) et en signant [le vœu](#) et la [déclaration inter-syndicale et inter-organisation](#) (avec la FCPE) présentée au CSE.

L'opposition à ces deux textes est sans appel : 59 voix contre, 0 pour et seulement 3 abstentions. Maintenant c'est au ministre Ndiaye d'entendre la voix de la profession et des professeurs de technologie pour revenir sur son projet.

Le SE-Unsa a dénoncé cette décision anti-pédagogique dès le mois de janvier ([relire notre article](#)) en soulignant que la technologie était une discipline fondamentale et d'avenir ([relire notre article](#)).

Le collège mérite une autre ambition

Au-delà de la suppression de la technologie, c'est le texte complet qu'il fallait rejeter. Inutile de faire des amendements qui conservaient la nouvelle heure de soutien/approfondissement en français et en maths, comme certains syndicats l'ont fait.

Ce nouveau dispositif manque d'ambition et surtout n'est pas financé de manière pérenne. Si ce dispositif est si important pour le ministère, pourquoi n'abonde-t-il pas les DHG pour faire des groupes allégés pour le soutien ? Notre amendement pour augmenter la marge d'autonomie par classe de 6e a reçu un avis favorable de toutes les organisations présentes au CSE (syndicats et parents), sans aucune opposition. Maintenant le ministère doit décider s'il suit l'avis du CSE ou pas.

Pour le SE-Unsa, la réussite de tous les élèves au collège doit être un objectif prioritaire. Il faut alléger les effectifs en classe en les limitant à 24 élèves et repenser certains dispositifs et certaines méthodes pédagogiques pour permettre la réussite de tous.